



Programme

Le vendredi 17 septembre 2010

CONSULTATIONS JEUNES USAGERS DU CANNABIS A L'ALCOOL

**Le lieu, dans Paris,
vous sera précisé lors de votre inscription**

Bulletin d'inscription et informations pratiques :

Anitea - 9 rue des Bluets – 75011 Paris
Tél : 01 43 43 72 38 – Fax : 01 43 66 28 38
Site : www.anitea.fr
Courriel : federation@alcoologie.org

Numéro SIRET : 328 138 904 000 52 – APE : 8899B –
Enregistré sous le n°11753984475 auprès du Préfet de
région IDF
Agrément National « Jeunesse et Education Populaire »

F3A – 9 rue des Bluets – 75011 Paris
Tél : 01 42 28 65 02 – Fax : 01 46 27 77 51
Site : www.alcoologie.org
Courriel : federation@alcoologie.org

Numéro SIRET : 414 685 586 000 37 – APE : 9499Z –
N°formateur : 11753685975

Bulletin d'inscription et informations pratiques :

Anitea - 9 rue des Bluets – 75011 Paris
Tél : 01 43 43 72 38 – Fax : 01 43 66 28 38
Site : www.anitea.fr
Courriel : federation@alcoologie.org

Numéro SIRET : 328 138 904 000 52 – APE : 8899B –
Enregistré sous le n°11753984475 auprès du Préfet de
région IDF
Agrément National « Jeunesse et Education Populaire »

F3A – 9 rue des Bluets – 75011 Paris
Tél : 01 42 28 65 02 – Fax : 01 46 27 77 51
Site : www.alcoologie.org
Courriel : federation@alcoologie.org

Numéro SIRET : 414 685 586 000 37 – APE : 9499Z –
N°formateur : 11753685975

Programme

Les consultations jeunes usagers créées par la MILDT en février 2005, ont d'abord été centrées sur la prise en charge des jeunes usagers de cannabis. Leur ouverture était accompagnée de la première campagne média grand public sur le risque de l'usage du cannabis. Un cahier des charges définissait les particularités de ces consultations, tandis que l'OFDT se voyait confier la mission d'en suivre l'évaluation.

Réunis deux ans de suite par la DGS et la MILDT, les professionnels de ces consultations avaient amorcé une réflexion sur la place de ce dispositif. Depuis, la circulaire CSAPA en a modifié le périmètre et la définition. Le plan gouvernemental MILDT de 2008-2011 vient de financer l'ouverture de nouvelles consultations.

Pour l'anitea et la F3A, impliquées depuis trois ans dans la mise en œuvre des pratiques en addictologie, il est aujourd'hui nécessaire de regrouper à nouveau les professionnels de ces consultations pour relancer la réflexion sur les pratiques et les cliniques de ces consultations:

09h00 – 09h30

Accueil

09h30 – 09h45

Ouverture

Patrick Fouilland Président F3A & Jean-Pierre Couteron, Président anitea

09h45 – 12h45

Présentation du premier bilan des consultations : Ivana Obradovic de l'OFDT présentera une photographie du public qui s'est adressé aux « consultations cannabis » et donnera des réponses qualitatives sur l'activité des consultations. Ce travail décrit le type de suivi proposé aux usagers de produits psychoactifs, en fonction de leur profil de consommation.

Les réponses à l'alcoolisation des adolescents : si une part de la réponse se joue dans des interventions sur site (RDR, apéros géants, etc..), de plus en plus d'adolescents sont amenés à consulter pour des abus d'alcool. Quelles sont nos réponses ? Et comment les consultations peuvent y participer ? Intervenant en attente de réponse

Débats – échanges avec la salle

12h45 – 14h30

Déjeuner (sur réservation)

14h30 – 16h45

La comparaison sur les pratiques européennes : Savoir comment procèdent nos collègues européens peut nous aider dans notre propre réflexion. Muriel Lascaux et Olivier Phan présenteront la comparaison croisée des pratiques professionnelles de 4 pays européens sur ces questions en lien avec les résultats de la recherche sur les thérapies familiales multidimensionnelles (MDFT – Recherche INCANT) conduites sur deux CSAPA (Emergences et CEDAT de Mantes)

Débats, échanges avec la salle

Clôture des deux présidents



Séminaire CSAPA



Le vendredi 17 septembre 2010

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer à l'Anitea ou à la F3A

Je soussigné(e) : Monsieur Madame Mademoiselle

Nom : Prénom :

Profession : Organisme :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Tél : Email : @

Membre : anitea F3A

Désire m'inscrire :

A la journée du 17 septembre 2010 20 €


Inscriptions optionnelles :

Déjeuner du 17 septembre 2010 20 €

Mode de règlement

Chèque à l'ordre de l'anitea ou F3A d'un montant de : €

Virement

 Toutes Inscriptions annulées, sans justificatif médical, après le 5 septembre 2010 vous seront facturées (80% du tarif).

Fait le : **à**

Signature et tampon obligatoire :